



© Guillaume Bontemps/Ville de Paris

SYNTHÈSE

Dormir à la rue pendant la crise sanitaire



Réflexions, analyses et mise en perspective
des résultats de la Nuit de la Solidarité
du 25 mars 2021

Rapport des contributions du comité scientifique

Synthèse

C E RAPPORT TRADUIT la volonté de mettre en regard différents éléments **d'analyse qualitatifs et quantitatifs, dans une logique de complémentarité avec le traitement des données collectées durant de décompte. Il ambitionne de contribuer à toujours mieux appréhender le public des sans-abri, et ainsi de proposer des préconisations plus adaptées aux besoins et aux profils** (parfois fluctuants/évolutifs) de cette population.

Les 4 axes autour desquels s'articulent les 11 contributions proposées, soulignent les grandes tendances qui sont ressorties de ces différentes réflexions.

Dans le premier axe relatif aux effets de la crise sanitaire sur les personnes à la rue et les évolutions géographiques et de profils de ces individus, la contribution de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) revient sur la géographie des sans-abris au regard des quatre éditions de la Nuit de la Solidarité, en soulignant les permanences dans les stratégies d'installation mais aussi les changements. Ainsi, ce sont plusieurs éléments qui peuvent expliquer une plus ou moins grande présence d'un public sans-abri à un endroit donné (quartier « animé », présence d'infrastructures ou au contraire d'espaces verts et de zones de retranchement¹, etc.). La deuxième contribution, produite par l'Observatoire social de la RATP, aborde quant à elle les géographies et mobilités des personnes sans-abri dans le métro parisien (contribution RATP). Elle propose d'abord une analyse des évolutions relatives à la fréquentation du métro pendant la 4^e édition de la Nuit de la Solidarité, remettant les données chiffrées recueillies en regard avec le contexte du moment (suite des grèves de la RATP et crise sanitaire) indiquant une diminution du nombre de sans-abri en raison notamment d'une croissance de l'offre d'hébergement. Puis elle aborde plusieurs points marquants constatés en 2021 et notamment les signes d'un ancrage moins fort, et la présence plus forte de « primo-arrivants » dans le métro, et notamment des femmes et des jeunes. La dernière contribution proposée par l'Observatoire du Samusocial de Paris, interroge les « nouveaux » publics de l'assistance par temps de Covid 19. S'appuyant sur une enquête menée par le Samusocial de Paris, les autrices questionnent cette dimension de « nouveauté » en suggérant plusieurs facteurs d'une hausse, ressentie ou réelle (concentration de l'offre et meilleure diffusion de l'information). Elles soulignent en outre des impacts plus marquées pour les populations « non protégées », en termes de logements, d'emploi ou de situation administrative

(et parmi elles notamment les étudiants ou travailleurs étrangers). Enfin, elles proposent un focus sur le cas des travailleuses et travailleurs de l'hôtellerie-restauration ayant dû avoir recours pour la première fois à l'urgence sociale.

Le deuxième axe du rapport questionne les impacts de la crise sanitaire sur l'offre de services aux sans-abri et les enseignements qui pourraient être issus de certaines mesures d'urgence mises en place. Dans la première contribution proposée par la FEANTSA, les autrices reviennent sur les différentes politiques d'hébergement des personnes sans-abri en Europe et questionnent notamment la crise sanitaire comme « opportunité » d'améliorer les conditions de vie et d'hébergement des personnes sans-abri sur le long terme. Soulignant un effort global de meilleure prise en charge de ces publics pendant la crise, ces dernières s'interrogent sur les éventuelles pérennisations de certaines améliorations observées dans ce contexte inédit et notamment le renforcement des logiques d'accès au logement plutôt qu'à l'hébergement, et la priorisation d'un accompagnement de long terme. La deuxième contribution proposée par la Fondation Abbé Pierre et la Fédération des Acteurs de la Solidarité, « Une diminution du sans-abrisme en trompe l'œil : les effets de la crise Covid », analyse les différents éléments explicatifs de la baisse du nombre de sans-abris lors de cette 4^e édition de la NDLS (création en urgence de places exceptionnelles et prolongation de la trêve hivernale notamment), et revient sur les conditions de vie des personnes sans-abri (stress, isolement, fermetures de certains lieux d'accueil, etc.). Elle conclue sur la vigilance à conserver face à une « diminution en trompe l'œil » du nombre de sans-abri qui tend à invisibiliser la fragilisation des ménages, la reprise des expulsions locatives et la raréfaction des orientations vers l'hébergement d'urgence et d'insertion

¹ Par « espace de retranchement », nous entendons la volonté de certain.e.s sans-abri d'être sur un lieu leur permettant une certaine intimité et donc plutôt en retrait.

notamment. La dernière contribution de cet axe, rédigée par l'Observatoire du Samusocial de Paris, porte sur **les dynamiques du recours du 115 pendant le premier confinement de 2020**. Dans leur contribution, l'auteur et l'autrice analysent les comportements des usagers du dispositif en abordant notamment deux publics : les familles, et les personnes isolées. La pluralité des pratiques est mise en regard avec les évolutions des conditions d'hébergement en France.

Le troisième axe du rapport interroge la manière dont la gestion de la pandémie peut être perçue comme l'occasion d'évaluer la capacité d'adaptation des dispositifs et des services de l'action sociale. Dans une première contribution proposée par la Fabrique de la Solidarité, l'autrice questionne la façon dont la mobilisation citoyenne s'est renforcée pendant la crise sanitaire et notamment le premier confinement, et comment l'activité et les équipements se sont ajustés durant cette période (nouveaux outils, formations à distances, etc.). La deuxième contribution rédigée par DASES propose quant à elle, une analyse de l'adaptation de plusieurs dispositifs d'aide alimentaire à Paris face à la crise et ses ajustements face à la crise (mise en place de paniers et colis, orientation des usagers vers les « nouveaux » lieux de desserte, assouplissement des conditions d'accès, etc.). Enfin, une contribution proposée par le CASVP relative à la mobilisation de deux dispositifs (la domiciliation administrative et le PUH) pendant la crise du Covid vient conclure cette analyse de l'adaptation des équipements durant le premier confinement. Elle témoigne elle aussi des « opportunités » permises durant cette période avec par exemple un accompagnement qui a pu s'inscrire davantage dans la durée de par la stabilisation des personnes hébergées en gymnase pendant toute la durée du premier confinement. Le texte se conclut sur les adaptations proposées au sein de ces deux dispositifs pour « faire face » à la crise et dans quelle mesure, certaines pourraient peut-être se voir pérenniser une fois la crise sanitaire résorbée.

Le quatrième axe intitulé « La Nuit de la Solidarité comme « incubateur » de nouveaux dispositifs de l'action sociale » s'interroge sur les dispositifs produits par la Nuit de la Solidarité. Ainsi, cet axe s'articule autour d'une contribution proposée par la Fédération des Acteurs de Solidarité Ile-de-France (FAS) et Marie Loison-Leruste (maîtresse de conférences en sociologie) qui analyse le cas des haltes de nuit mises en place suite à la première Nuit de la Solidarité en 2018 et les publics accueillis au sein de ces dispositifs. Cette dernière contribution se conclue autour d'une

série de préconisations visant à optimiser le fonctionnement de ces haltes de nuit.

Plusieurs de ces analyses font état d'une évolution du paradigme de la prise en charge durant cette période singulière. Si « tout s'est arrêté », cela a également permis de stabiliser des publics qui habituellement sont contraints, du fait de l'organisation de la prise en charge des sans-abri, à des logiques d'entrées/sorties des dispositifs, lesquelles complexifient leur accompagnement dans la durée mais également leur vie quotidienne.

Ces différentes contributions ont permis de réinterroger les principaux résultats issus du décompte de la Nuit de la Solidarité 2021.

Revenir sur les évolutions de la géographie et les profils des personnes sans-abri rencontrées permet ainsi de mieux appréhender les constantes mais également les changements observés d'une édition de la Nuit de la Solidarité à une autre. Les stratégies de mobilités analysées par l'APUR mettent en lumière les constances et les changements dans les lieux « attractifs » pour les personnes sans-abri, ces derniers pouvant être « choisis » pour des raisons plurielles (quartier animé pour favoriser l'interaction et la possibilité de mendicité par exemple, à l'inverse, le recours à des lieux permettant un « retranchement », dans une logique d'invisibilisation, etc.). Dans la même optique d'appréhender au mieux les profils des personnes sans-abri, les logiques de spatialisation étudiées par la RATP illustrent des évolutions dans l'occupation du métro parisien lors de la dernière Nuit de la Solidarité. Ainsi, le contexte au sens large (contexte sanitaire, grève, craintes de contrôles des forces de l'ordre, etc.) a pu impacter les logiques d'occupation de l'espace mais ces dernières sont également propres aux profils des individus (genre, âge, configuration², etc.). Les interrogations portant également sur les « nouveaux » profils de personnes sans-abri permettent de questionner cette dimension de nouveauté mais également les façons dont appréhender au mieux les différents profils d'usagers des dispositifs (développement de dispositifs spécialisés mais parfois « excluant », ou à l'inverse de dispositifs plus « ouverts » mais moins « fléchés » et donc moins facilement identifiables, etc.).

L'analyse des impacts de la crise sanitaire sur l'offre de services a également permis de réinterroger plus largement les pratiques des personnes sans-abri (dynamiques de recours au 115, adaptations des logiques des hébergements d'urgence au contexte sanitaire, etc.) concernant les dispo-

2 On entend par « configuration » le fait que la personne rencontrée soit seule, en couple, en famille ou en groupe.

sitifs de l'action sociale existants et de replacer ces différents éléments dans un contexte de crise sanitaire inédit (ouverture de places, hébergement en continuité, etc.). Si certaines contributions questionnent la « baisse » du nombre de personnes décomptées, c'est pour mieux en saisir les facteurs explicatifs et faire apparaître en filigrane des solutions d'hébergements à repenser sur un temps plus long. En effet, si moins de personnes ont été décomptées en 2021, c'est notamment lié aux opérations de déplacements des campements hors de la Capitale (ce qui plaide pour l'élargissement futur d'une opération de décompte qui irait au-delà des « frontières » de Paris), à l'ouverture d'un nombre de places d'hébergement d'urgence et de mises à l'abri sans précédent, mais également au contexte sanitaire qui a impacté les déplacements des personnes sans-abris.

Analyser des dispositifs de l'action sociale pendant cette période de crise sanitaire inédite a également permis de souligner les possibilités d'adaptation des dispositifs existants mais également de réinterroger leur fonctionnement au sens large. Ainsi par exemple, le maintien du nombre de bénévoles de la Fabrique de la Solidarité et sa capacité d'adaptation au contexte sanitaire (développement de partenariats spécifiques, adaptation des outils et notamment mise en place de formations à distance) ont permis d'identifier de nouveaux besoins chez les bénévoles et ainsi de pérenniser certaines des adaptations pensées comme provisoires pendant la crise. Dans le même ordre d'idée, la capacité de l'aide alimentaire à s'adapter aux contraintes sanitaires en proposant des paniers repas, des colis, de la restauration froide, etc., donnera peut-être lieu à davantage de souplesse dans les fonctionnements de l'aide alimentaire à l'avenir. La crise sanitaire a ainsi parfois permis le développement de prises en charge différentes qui, si elles ne peuvent pas être pérennisées faute de budget (accompagnement plus individualisé dans le cadre du Plan Hivernal d'Urgence par exemple, possibilité d'être accompagné à des rendez-vous, etc.) permettent de repenser plus largement le fonctionnement quotidien de ces dispositifs.

À ce titre la perspective d'une programmation pluriannuelle intégrant l'hébergement et le Logement d'abord apparaît comme le signe encourageant qu'il sera possible de tirer des enseignements très concrets de la gestion de la crise sanitaire pour les personnes à la rue. La réflexion collective sur une loi de programmation « de la rue à l'hébergement ou au logement », souhaitée par les acteurs associatifs du secteur, semble s'inscrire dans cette même dynamique. Pour finir, rappelons que plus globalement, depuis ses débuts, la Nuit de la Solidarité a été le point de départ de plusieurs dispositifs spécifiques (les haltes de nuit, la Fabrique de la Solidarité, des bains-douches dédiés aux

femmes sans-abri, etc.).

Le rapport des contributions du Comité Scientifique entend proposer un espace de discussion autour des résultats de la Nuit de la Solidarité et plus largement, de la prise en charge des personnes sans-abri. Les analyses proposées gagnent à être établies à partir de différentes temporalités : celle de l'urgence (notamment liée au contexte de crise sanitaire), mais également à partir d'un temps plus long, pour appréhender les conséquences de la mise en place d'un dispositif donné ou encore l'évolution du quotidien des personnes sans-abri. Les outils renouvelés que la collectivité parisienne a mis en place avec notamment la démarche d'observation des effets sociaux de la crise, contribuera à affiner cet effort d'analyse sur le long terme. Si ce présent rapport a plutôt étudié des temporalités qui s'inscrivaient sur une temporalité courte, le prochain pourrait quant à lui articuler plusieurs temporalités pour permettre une appréhension plus globale de la situation des personnes en situation de rue.

Par ailleurs, les 11 contributions qui constituent ce rapport sont autant de « portes ouvertes » sur de futures réflexions tant quantitatives que qualitatives à porter sur les personnes sans-abri. Ces différentes recherches visent à nourrir la réflexion et les politiques publiques à destination des personnes en situation de rue. Ainsi, de futures contributions pourraient porter sur les différents « vécus » des situations de rue selon le profil de l'individu (genre, âge, configuration de rencontre, etc.), la méthodologie utilisée lors du décompte de la Nuit de la Solidarité (construction du questionnaire, passations des questionnaires, etc.), les questionnements relatifs à l'occupation spatiale du territoire parisien (occupation des espaces mais également interrogations autour des mobilités intramuros mais également extramuros), aux stratégies de mobilités, etc.

Autant de pistes de travail stimulantes, mais surtout nécessaires pour continuer de faire progresser la connaissance et la lutte contre le sans-abrisme.

LA NUIT
de la
SOLIDARITÉ

